

Message du fondateur du CQFF

À tous les participants du CQFF,

C'est le 14 avril dernier, à l'approche de mes 64 ans, qu'une importante page s'est tournée dans ma vie, puisque j'ai décidé de prendre ma retraite au sein de l'entreprise que j'ai fondée en 1992.

Comme vous le savez, depuis sa fondation, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est une entreprise axée sur la formation et l'information fiscale de très haute qualité, sur une base concrète et pratique. La vulgarisation de l'information fiscale et le dévoilement des nombreuses pratiques administratives des autorités fiscales constituent des priorités depuis tout près de 30 ans! Le nombre de participants aux activités de formation du CQFF a constamment augmenté, alors qu'il est passé de 25 lors de la première année de formation pour atteindre un sommet d'environ 10 000 participants dans les dernières années.

Malgré mon départ à la retraite, le CQFF demeure entre bonnes mains alors que j'ai bien su préparer la continuité de cette entreprise qui fêtera ses 30 ans dans les prochains mois. Le retour de Stéphane Thibault, qui a collaboré étroitement avec moi à la rédaction du matériel et à l'animation des activités de formation durant de nombreuses années, et l'arrivée d'Elaine Samoïsette, qui apporte un nouveau regard et un assez long bagage d'expérience pratique, en sont une première preuve.

Le développement d'un partenariat stratégique en 2021 avec Raymond Chabot Grant Thornton, le plus grand cabinet de services professionnels au Québec, permettra notamment au CQFF d'assurer la continuité de ses activités de formation existantes et d'élargir son offre dans les années à venir, en comptant sur l'appui de spécialistes chevronnés dans des secteurs d'activités précis. Daniel Benard a également été embauché à titre de directeur général du CQFF, pour assurer le développement pour les prochaines années. Et bien entendu, le CQFF compte toujours sur son équipe du service à la clientèle qui est toujours fidèle au poste pour mieux vous servir chaque année, soit Johanne Vallée, Judith Dallaire, Kiri Aing et Viviane Lemarcis.

Vous me connaissez, je resterai toujours associé au CQFF et je continuerai d'alimenter l'équipe en place en vue de continuer de toujours mieux vous servir, puisque « Tous ensemble, nous sommes meilleurs... »

Aujourd'hui, avec cette équipe et ce partenariat stratégique en place, je peux maintenant passer le flambeau à toute l'équipe du CQFF qui continuera de viser l'excellence pour les années futures.

Bonne année de formation 2022-2023 et sincères salutations,



Yves Chartrand, M.Fisc.

Déjà le temps de faire votre préinscription aux activités de formation 2022-2023 du CQFF

Le CQFF vous offre la possibilité de **vous préinscrire**, comme par les années passées, aux activités de formation 2022-2023 et surtout de **garantir votre place** puisqu'elles sont limitées.

L'année 2022-2023 marquera le retour de nos activités de formation en présentiel pour les versions de 7 heures, alors que la webdiffusion sera toujours offerte pour l'ensemble de nos activités de formation. Nous avons d'ailleurs établi notre offre en fonction des réponses obtenues aux différents sondages que nous vous avons envoyés en début d'année. En vous inscrivant rapidement aux diverses activités de formation, cela nous permettra également, si nécessaire, d'apporter rapidement des ajustements à notre calendrier en fonction de la demande.

De plus, le CQFF introduit cette année un **prix spécial** pour ceux qui se préinscriront tôt. Aucun paiement hâtif par rapport aux délais usuels ne sera exigible à l'égard de cette préinscription et tous les détails sont disponibles sur notre page [Tarification](#).

Être la référence fiscale au Québec et propulser les connaissances fiscales par une offre de formation concrète et pratique ainsi que du contenu de qualité, c'est la mission que nous nous donnons pour continuer de vous servir comme vous l'avez si bien été depuis la fondation du CQFF. Nos milliers de pages de documentation très pratique, nos nombreux tableaux très détaillés mis à jour annuellement et nos multiples liens Web contenant des informations que vous ne trouverez nulle part ailleurs continueront aussi d'être vos plus fidèles collaborateurs dans votre travail quotidien.

Le CQFF continue d'offrir les mêmes activités de formation auxquelles vous avez l'habitude de participer annuellement :

- [Mise à jour en fiscalité - 2022 pour les comptables](#)
- [Mise à jour en fiscalité - 2022 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placement](#)
- [Déclarations fiscales des particuliers - 2022](#)

Notez qu'en raison de circonstances hors de notre contrôle, la nouvelle activité de formation en taxes à la consommation « Mise à jour, enjeux et particularités en taxes à la consommation », qui devait être lancée à l'automne 2022, sera finalement offerte à compter de l'automne 2023.

Finalement, nous travaillons actuellement sur la conception et le développement d'un nouveau site Web et d'un nouveau Portail CQFF, qui permettront une expérience client améliorée notamment au niveau de l'utilisation de vos cartables en ligne, de l'accès à l'information disponible sur notre site Web ou encore pour la gestion des inscriptions. Plus de détails vous seront fournis sur ces changements lors de la publication de notre calendrier des activités de formation 2022-2023 à la fin de l'été.

Nous sommes très enthousiastes à l'idée de commencer cette nouvelle année de formation avec vous, qui sera d'ailleurs la 30^e du CQFF, et soyez assurés que nous soulignerons le tout comme il se doit.

Au plaisir de vous compter parmi nous, en présentiel ou en webdiffusion, lors de la prochaine année de formation.

L'équipe du CQFF

Tous ensemble, nous sommes meilleurs...